

**De :** Nicole Martel

**Envoyé :** 30 mars 2020 15:33

**À :** Melanie Joly,

**Objet :** Subvention salariale - Précisions quant à l'éligibilité et situation de l'industrie techno

**Importance :** Haute

Madame Joly,

En ces circonstances tout à fait exceptionnelles, nous tenons à vous faire part des inquiétudes de notre industrie.

Aujourd'hui le gouvernement Trudeau a annoncé un peu plus de détails quant aux critères d'admissibilité pour les subventions salariales de 75%. Le principal critère est que l'entreprise doit démontrer avoir subi une baisse de revenu d'au moins 30%.

Nous nous interrogeons sur ce que sera la base de calcul, quelle sera la référence?

Pour de nombreuses entreprises technologiques et entreprises de services, les cycles de ventes sont de plusieurs mois. D'ailleurs, plusieurs de nos membres subissent depuis plusieurs semaines les effets de la pandémie, puisque 80% de nos membres vendent à l'étranger.

Contrairement aux commerces de détail, aux hôteliers et restaurateurs qui ont connu une chute brutale de leurs revenus du jour au lendemain, les entreprises de service et technos en ressentiront les impacts dans quelques semaines/mois et pour longtemps.

Pour plusieurs entreprises de notre secteur, les ventes des mois de mars, avril, mai étaient enregistrées et en cours de réalisation. L'arrêt des activités de ventes et les impacts financiers commenceront à se faire sentir à compter du mois des mois subséquents. Puisque la grande majorité de leurs clients sont désormais fermés. Un certain nombre d'entreprises ont procédé à des mises à pied afin de ne pas épuiser la totalité de leurs liquidités et nuire à la survie de leur entreprise. Le télétravail ne pose pas un problème dans notre industrie, toutefois, leurs clients sont fermés, donc impossible de les servir.

Par la présente, nous demandons à votre gouvernement de prendre en considération la situation des entreprises dont le cycle de vente est long comme les entreprises technologiques, entreprises manufacturières et entreprises de services. Si ces entreprises n'ont pas accès maintenant à la subvention salariale, la menace de mises à pied sera inévitable et retardera leur reprise.

Puisque votre gouvernement travaille actuellement à définir les règles d'admissibilité, nous vous demandons de tenir compte de cette réalité des longs cycles de ventes.

En tant qu'industrie, nous visons le même objectif que vous, soit de maintenir un lien d'emploi avec nos employés, investir dans l'innovation afin d'être prêts pour la reprise et contribuer, rapidement, à notre santé économique.

Veillez agréer, Madame la Ministre, mes salutations les plus distinguées. Nous tenons à vous assurer de notre entière collaboration.

**Nicole Martel**, ias.a

Présidente-directrice générale / CEO [nmartel@aqt.ca](mailto:nmartel@aqt.ca)

**Association québécoise des technologies / Quebec Technology Association**

32, rue des Soeurs-Grises, **Montréal** (Québec) H3C 2P8 / 1150, rue de Claire-Fontaine, 7e étage, **Québec** (Québec) G1R 5G4